

PROGRAMME DE FORMATION

L'essentiel de la paie pour DRH et RRH

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra de maîtriser les bases indispensables en matière de règles de paie pour mieux comprendre le travail de vos collaborateurs et pouvoir les superviser.

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les règles indispensables en paie
- Instaurer des contrôles fiables pour une meilleure efficacité de traitement de la rémunération

Publics visés et Prérequis

Cette formation est destinée aux publics suivants :

DRH, responsable RH, directeur administratif et financier supervisant le service paie, sans entrer dans la technique paie au quotidien.

Les prérequis pour cette formation sont les suivants :

Aucun prérequis

Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire devra répondre à une série de questionnaires permettant de déterminer son niveau de connaissance actuel ainsi que ses attentes individuelles. Les questionnaires seront envoyés directement par mail au stagiaire ou bien remis en main propre.

Objectifs et contenus pédagogiques de la formation

Jour 1

Matin

Maîtriser le cadre légal des règles de paie

- Entériner les composants de la paie qui sont assujettis à cotisations sociales
- Bien distinguer les avantages en nature et les frais professionnels
- Veiller à l'application de la réglementation du temps du travail

Après-midi

Établir un calcul fiable des charges sociales

- Maîtriser les fondements des différents organismes : URSSAF, Retraite et Prévoyance...
- Savoir calculer les charges sociales URSSAF, retraite complémentaire...
- Connaître les différentes assiettes de cotisations (TA, TB, TC)
- Appréhender les assiettes particulières : CSG/CRDS, Forfait social...

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 09/05/2023

Jour 2

Matin

S'assurer du respect des critères légaux qui régissent la gestion des absences

- Veiller à la bonne application du calcul des congés payés
- Gérer l'indemnisation de la maladie : IJSS et « garantie du net »
- Régler le salarié dont il a été mis au contrat de travail : indemnités de licenciement et retraite, allocations de non-concurrence, transaction...

Après-midi

Soumettre à la validation les éléments de la gestion de la paie

- Connaître les enjeux de la DSN
- Énumérer la documentation indispensable mise en place par le service paie (objet, échéances...)
- Savoir relever les éléments les plus importants de la rémunération pour proposer des procédures de contrôle fiable
- Avoir en sa possession les outils fondamentaux de la paie

Être prêt à répondre à un contrôle URSSAF

- Analyse des points les plus contrôlés
- La procédure et les recours

Organisation de la formation

Durée de la formation :

14 heures, 2 jours

Dates et heures de la formation :

À définir

De 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu de la formation :

À définir

Rythme de la formation :

Continu/discontinu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel/distanciel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 09/05/2023

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Apportez votre ordinateur

Moyens d'encadrements :

Formateur spécialisé en paie et RH.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Avant la formation :

Quizz initial d'évaluation des connaissances sur la thématique

Un entretien individuel avec le formateur pour déterminer les besoins

Pendant la formation :

Des exercices, quizz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

Feuille d'émargement par demi-journée ou relevé de connexion à signer par chaque stagiaire et par le formateur.

Fin de la formation :

Quizz final d'évaluation sur la thématique afin de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Remise d'une attestation d'assiduité individuelle pour les formations en présentiel et d'un relevé de connexion pour les formations en distanciel.

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter la Référente Handicap :

Emilie MORTEVEILLE – emilie@horizon-formations.fr – 06.29.39.19.51